

Module 4 - Prévenir les Risques Psycho-Sociaux en e-learning

OBJECTIF(S)

- Être capable de comprendre les enjeux de la santé au travail
- Être capable de comprendre la responsabilité de l'employeur en matière de santé mentale
- Être capable d'engager une démarche de prévention des RPS

PUBLIC CONCERNÉ

- Tout acteur de la prévention dans son entreprise (Managers - DRH - Responsables RH - Membres de la direction - Directeurs d'établissement - Membres de CSE - Chefs d'entreprise de TPE et PME)

PRÉ-REQUIS

- Avoir un ordinateur pour la formation (un ordinateur par stagiaire)
- Avoir une bonne maîtrise de l'outil informatique



Formation à distance



false mini /false maxi



2.00 heures

LES PLUS

Nous sommes certifiés QUALIOP1 ; Ce module est le dernier du PAC RPS qui se compose de 4 modules de formation, offrant une approche globale des RPS. Concepteur des modules formé par la CASAT BFC.



L'équipe pédagogique d'Hygéo



Évaluation de positionnement
Évaluation formative
Évaluation des acquis



Attestation de formation

PROGRAMME

- INTRODUCTION
 - Présentation de la formation
 - Questionnaire de positionnement
 - Correction du questionnaire
- LES ENJEUX DE LA SANTÉ AU TRAVAIL
 - Les enjeux de la prévention
 - Définir la maladie professionnelle
 - Parcours de reconnaissance d'une MP
 - Affections psychiques 2022
 - Quiz 1
- LA RESPONSABILITÉ DE L'EMPLOYEUR
 - L'article L4121-1 du code du Travail
 - La faute inexcusable
 - Quiz 2
- LA DÉMARCHE DE PRÉVENTION
 - 3 niveaux de prévention
 - Les 9 Principes Généraux de Prévention
 - EXERCICE 1 "Proposez des actions de prévention des RPS"
 - Le rôle du CSE
 - L'engagement de l'employeur
 - Quiz 3
- CONCLUSION
 - Évaluation des acquis
 - Évaluation à chaud de la formation

MÉTHODE(S) PÉDAGOGIQUE(S)

- Apport théorique
- Exercices pratiques
- Quiz
- Vidéos

TAUX DE SATISFACTION DU MODULE